



**SONT DÉCLARÉS ADMIS À LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE
DANS LE SECTEUR DISCIPLINAIRE « FRANÇAIS LANGUE SECONDE »,
session 2026**

les candidats dont les noms suivent,

***sous réserve, pour les enseignants stagiaires de l'enseignement public
ou titulaires d'un contrat provisoire de l'enseignement privé sous contrat,
de remplir les conditions réglementaires d'obtention de la certification :
titularisation ou obtention d'un contrat définitif (cf. article VI de la note de
service n° 2019-104 du 16 juillet 2019, parue au BO du 25 juillet 2019) :***

1° Degré

MME	ARNAUD		Véronique
MME	BENARD	DUCOS	Audrey
MME	HINOJO		Hélène
MME	INCONNU		Alexia
MME	MAZEL		Laetitia
MME	MEJEAN		Charlotte
MME	NEPLAZ	LEGRAND	Marlène

2° Degré

M.	BERARD		Éric
MME	GARDERES	BENAHMED	Astrid
MME	GARDES	CHERIF	Aurore
MME	MARTINEZ	BAGET	Flore
MME	WERTS	DELIGNE	Faustine

À Bordeaux, le 12 février 2026

L'Inspecteur d'Académie-
Inspecteur Pédagogique Régional

Olivier MASSE

Le président du jury